

RECUEIL DES ACTES

ADMINISTRATIFS

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE MARTINIQUE

**NUMERO 1 – 1er TRIMESTRE 2026
Janvier – Février – Mars**

SOMMAIRE

I - LES ACTES DE M. LE PRESIDENT DU CASIS

A- LES ARRETES PRIS PAR LE PRESIDENT



05 96 59 05 81



SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE MARTINIQUE
4, RUE JACQUES CAZOTTE - BP 522
97206 FORT-DE-FRANCE CÉDEX



- Arrêté n° 26-001 du 13 janvier 2026 portant l'établissement de la liste d'aptitude opérationnelle des infirmiers protocoles en soins d'urgence du SIS de Martinique
- Arrêté n° 26-002 du 14 janvier 2026 portant détermination du nombre et de la répartition des sièges au sein du futur conseil d'administration du service d'incendie et de secours et la pondération des suffrages.
- Arrêté n° 26-003 du 14 janvier 2026 portant composition de la commission de recensement des votes des élections qui seront organisées par le SIS de Martinique en 2026.
- Arrêté n° 26-018 du 21 janvier 2026 portant organisation de l'élection 2026 des représentants des communes au conseil d'administration du SIS.
- Arrêté 2026-027/SIS972 (R02-20226-02-11-00003) du 11 février 2026 fixant la composition du jury du concours interne de sergent de SPP au titre de l'année 2026.
- Arrêté n° 2026-028/SIS972 (R02-2026-02-11-00002) du 11 février 2026 fixant la liste provisoire des candidats admis à concourir au concours interne d'accès au grade de sergent de SPP au titre de l'année 2026.
- Arrêté n° 2026-56 du 3 mars 2026 fixant les modalités d'organisation du vote électronique par internet des élections professionnelles 2026 relatives au renouvellement des représentants des personnels au sein des instances de dialogue social du SIS.
- Arrêté n° 26-056 bis du 6 mars 2026 portant création de la commission consultative de la sous-direction santé et de la commission médicale d'aptitude aux fonctions de SPP et de SPV.
- Arrêté n° 2026-057 du 11 mars 2026 fixant les modalités d'organisation du vote électronique par internet des élections du 19 juin 2026 des représentants des SP et des PAT à la CATSIS et des représentants des SPV au CCDSPV.
- Arrêté n° 2026-79 du 30 mars 2026 portant liste des électeurs pour l'élection des représentants des communes au CASIS.
- Arrêté n° 26-093 du 31 mars 2026 portant liste électorale en vue des élections du 19 juin 2026 des représentants des SP et des fonctionnaires territoriaux n'ayant pas la qualité de SP à la commission administrative et technique des SIS – Collège des SPP Officiers.
- Arrêté n° 26-094 du 31 mars 2026 portant liste électorale en vue des élections du 19 juin 2026 des représentants des SP et des fonctionnaires territoriaux n'ayant pas la qualité de SP à la commission administrative et technique des SIS – Collège des SPP Non- Officiers.
- Arrêté n° 26-095 du 31 mars 2026 portant liste électorale en vue des élections du 19 juin 2026 des représentants des SP et des fonctionnaires territoriaux n'ayant pas la qualité de SP à la commission administrative et technique des SIS – Collège des fonctionnaires territoriaux n'ayant pas la qualité de SPP.
- Arrêté n° 26-096 du 31 mars 2026 portant liste électorale en vue des élections du 19 juin 2026 des représentants des SP et des fonctionnaires territoriaux n'ayant pas la qualité de SP à la commission administrative et technique des SIS – Collège des SPP Officiers.
- Arrêté n° 26-097 du 31 mars 2026 portant liste électorale en vue des élections du 19 juin 2026 des représentants des SP et des fonctionnaires territoriaux n'ayant pas la qualité de SP à la commission administrative et technique des SIS – Collège des SPV non-Officiers.
- Arrêté n° 26-098 du 31 mars 2026 portant liste électorale en vue de l'élection du 19 juin 2026 des représentants des SPV au CCDSPV.
- Arrêté n° 2026-99 du 2 avril 2026 portant organisation de l'élection 2026 des représentants des communes au CASIS – Annule et remplace l'arrêté n° 26-018 du 21 janvier 2026.
- Arrêté n° 2026-286 du 23 avril 2026 instituant une cellule d'assistante technique pour les élections du 19 juin 2026 des représentants des sapeurs-pompiers et des personnels

administratifs et techniques à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) et des représentants des sapeurs-pompiers volontaires au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV).

- Arrêté n° 2026-287 du 24 avril 2026 portant modifications de l'arrêté n° 2026-097 du 31 mars 2026 portant liste électorale en vue des élections du 19 juin 2026 des représentants des sapeurs-pompiers et des fonctionnaires territoriaux n'ayant pas la qualité de sapeurs-pompiers à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours – Collège des sapeurs-pompiers volontaires non-officiers.
- Arrêté n° 2026-288 du 24 avril 2026 portant modifications de l'arrêté n° 2026-098 du 31 mars 2026 portant liste électorale en vue de l'élection du 19 juin 2026 des représentants des sapeurs-pompiers au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires.
- Arrêté n° 2026-289 du 24 avril 2026 portant modifications de l'arrêté n° 2026-095 du 31 mars 2026 portant liste électorale en vue des élections du 19 juin 2026 des représentants des sapeurs-pompiers et des fonctionnaires territoriaux n'ayant pas la qualité de sapeurs-pompiers à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours – Collège des fonctionnaires territoriaux n'ayant pas la qualité de sapeurs-pompiers
- Arrêté n° 2026-290 du 24 avril 2026 portant modifications de l'arrêté n° 2026-093 du 31 mars 2026 portant liste électorale en vue des élections du 19 juin 2026 des représentants des sapeurs-pompiers et des fonctionnaires territoriaux n'ayant pas la qualité de sapeurs-pompiers à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours – Collège des sapeurs-pompiers officiers.
- Arrêté n° 26-291 24 avril 2026 portant composition du conseil d'administration su service d'incendie et de secours de Martinique.

B - LES DELIBERATIONS DU CASIS

- Délibération n° 2026-01 du CASIS du 15 janvier 2026 relatif à la médiation devant le tribunal administratif – Autorisation à donner au président pour appliquer et exécuter des accords homologués par le juge.
- Délibération n° 2026-02 du CASIS du 15 janvier 2026 portant orientations budgétaires de l'année 2026.
- Délibération n° 2026-03 du 24 février 2026 relatif au budget primitif de l'exercice 2026.
- Délibération n° 2026-04 du 24 février 2026 portant fixation des modalités s'organisation du vote électronique par internet des élections 2026 des représentants des SP et des PATS à la commission administrative et technique des SIS (CATSIS) et des représentants des SPV au comité consultatif des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV).
- Délibération n° 2026-05 du 24 février 2026 fixant la composition actualisée du Comité social territorial du SIS et de sa formation spécialisée.
- Délibération n° 2026-06 du 24 février 2026 portant maintien d'une commission administrative paritaire unique pour les personnels administratifs et techniques spécialisés des catégories hiérarchiques A et B.
- Délibération n° 2026-07 du 24 février 2026 portant action collective en indemnisation des SDIS dans le cadre du dossier « Cartel des camions ».
- Délibération n° 2026-08 du 24 février 2026 portant création de sous-direction, d'emplois de sous-directeurs, autorisation de recours à un contractuel de catégorie A médecin pour

occuper l'emploi de sous-directeur de la sous-direction santé et institution du régime indemnitaire en leur faveur.

- Délibération n° 2026-09 du 24 février 2026 relative au budget primitif de l'exercice 2026 – Annule et remplace la délibération n° 2026-03.
- Délibération n° 2026-10 du 24 février 2026 portant mise en place de six référentiels internes d'organisation de formation et d'évaluation (RIOFE).
- Délibération n° 2026-11 du 24 février 2026 portant réforme d'engins roulants.
- Délibération n° 2026-12 du 24 février 2026 relative à la prospective foncière et technique pour la construction de futurs CIS et plans de financement.
- Délibération n° 2026-13 du 24 février 2026 portant recours à des agents contractuels de catégorie C pour des besoins saisonniers et pour faire face à un surcroît temporaire d'activité.

C – DELIBERATIONS DU BUREAU

- Délibération du bureau n° 2026-B-01 du 10 février 2026 portant approbation du plan de financement du projet d'installation du simulateur à feux réels et autorisation donnée au président de signer l'ensemble des actes et documents nécessaires à la mise en œuvre de l'opération et l'exécution de la présente délibération.
- Délibération du bureau n° 2026-B-02 du 10 février 2026 relative à la mise à jour du plan de financement du projet de construction du groupement technique.
- Délibération du bureau n° 2026-B-03 du 10 février 2026 portant autorisation donnée au président du Conseil d'administration pour engager des procédures devant le tribunal administratif concernant les désordres dans le bâtiment de l'Etat-Major et dans les centres d'incendie et de secours du Lamentin, du Vauclin, de Rivière-Salée et des Trois-Ilets.
- Délibération du bureau n°2026-B-04 du 10 février 2026 portant autorisation donnée au président du Conseil d'administration pour engager des procédures devant le tribunal administratif concernant les désordres dans le bâtiment de l'Etat-Major et dans les centres d'incendie et de secours du Lamentin, du Vauclin, de Rivière-Salée et des Trois-Ilets.

D - LISTE DES MARCHES CONCLUS PAR LE SIS

- Contrat de maintenance des applicatifs et matériels de traitements et de diffusion de l'alerte sous l'appellation « START » du SIS. N° 2026ALE01 notifié le 26 février 2026 pour un montant de 138 101 € HT à SYSTEMES ET TELECOMMUNICATIONS.

